

# Communiqué de presse

## QUI SONT-ILS ?

Johann habite depuis des années en lisière de la forêt, sur la commune de Marigné-Laillé. Apiculteur professionnel pendant 16 ans, il produisait son miel sous le nom « Les Ruchers de Bercé ». Et puis... la vie... il cesse son activité pour des raisons personnelles. Le miel de Johann disparaît des étals alors que l'entreprise se portait bien ! Fidel Zannou, quant à lui, prend la présidence de l'association GDSA 72 en janvier 2017. Apiculteur amateur, il préside maintenant un important réseau de passionnés sur l'ensemble du département. A l'annonce de notre projet, Fidel a immédiatement répondu présent et c'est tout un réseau local de solidarité qui s'est depuis mis en place pour construire « Les Ruchers de Bercé » de demain !



## UNE SOLIDARITÉ « MADE IN BERCÉ »

Ce projet ne se serait pas concrétisé sans le soutien du GDSA72 et du réseau d'apiculteurs de Sarthe. En effet, pour mettre en place les premiers essaims ce printemps, Claude Legeay mettra à disposition de Johann le matériel nécessaire jusqu'à la fin de la campagne de financement et l'achat du nouvel équipement pour la première mise en place et récolte !



Première récolte prévue pour 2017 @ GDSA72

## L'ONF LANCE UNE CAMPAGNE DE FINANCEMENT PARTICIPATIF POUR « LES RUCHERS DE BERCÉ » !

**Le 19 mai, l'ONF a lancé sa première campagne de financement participatif et c'est la forêt domaniale de Bercé et son projet « Les Ruchers de Bercé » qui a remporté ce privilège.** Dans la lignée de la cuvée « Chenin en Bercé » produite par le Domaine de la Raderie en collaboration avec Carnuta, la tonnellerie Vicard et l'ONF en 2013, « Les Ruchers de Bercé » est un projet de développement local portant l'estampille « Bercé Forêt d'Exception ». L'ONF espère rassembler au minimum 4.000 euros pour soutenir et relancer le « Rucher de Bercé » de Johann Jussaume, apiculteur local qui avait été amené à fermer sa miellerie il y a quelques années de cela. L'argent servira ainsi à financer l'achat de ruches et du matériel nécessaire pour relancer l'activité... et contribuer à une pollinisation plus efficace des espèces « visitées » par les abeilles.



Joel, Fidel, Claude et Johann, une collaboration « Miel in Bercé » @ ONF

## LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL AU CŒUR DE BERCÉ FORÊT D'EXCEPTION

« Les Ruchers de Bercé » est un projet né des différentes réflexions menées lors de groupes de travail « Bercé Forêt d'Exception » et validé par le Comité de pilotage. Fiers du succès et des valeurs collaboratives du projet « Chenin en Bercé », les acteurs engagés en faveur de la labellisation de Bercé en tant que Forêt d'Exception ont exprimé le souhait de nouer des liens plus étroits entre forêt et territoire, en vue de retombées positives pour le développement économique local. Soutenir la création de nouveaux produits issus de la forêt est l'un des axes définis à cette fin. Novateur, le procédé de financement choisi invite la population à participer activement à ce projet de territoire. C'est ainsi que l'Agence Territoriale des Pays de la Loire de l'ONF a répondu en interne à un appel à projet « financement participatif ». « Les Ruchers de Bercé » a intrigué, puis convaincu, et la labellisation de Bercé n'a fait qu'accroître la légitimité de ce projet d'un nouveau genre.

## « POUR PRODUIRE LE MIEL, IL NE FAUT PAS QUE L'ABEILLE RESTE À LA RUCHE ! »

L'idée est simple : installer des ruches en forêt de Bercé, transhumantes selon les saisons et les années. Johann Jussaume, apiculteur local, a été identifié par l'ONF et par le Groupement de défense sanitaire apicole (GDSA 72) comme un partenaire idéal pour se lancer dans cette aventure. L'équipe locale de l'ONF a travaillé avec lui pour localiser les parcelles les plus à même d'accueillir les ruches (roncier, châtaigniers, callunes, etc.). Le miel récolté portera le label « Bercé Forêt d'Exception ». Pollinisatrices, les abeilles noires locales seront aussi utiles au développement d'une biodiversité plus riche en forêt.

## UN FINANCEMENT PARTICIPATIF, OUI MAIS POUR QUOI ?

L'apiculteur compte installer 40 ruches réparties sur 4 sites en forêt domaniale. Il dispose encore d'une partie du matériel de sa précédente entreprise mais pour que le projet voit le jour il a besoin de matériel complémentaire : cadres, essaims, extracteurs, ... L'argent récolté par l'ONF durant cette campagne de financement ira donc directement à Johann pour lui permettre ces achats indispensables à la récolte du miel, l'entretien des ruches et la commercialisation des produits. Pour l'anecdote, Johann souhaite indiquer sur chaque pot de miel l'emplacement des ruches dont il provient ! Des contre-parties sont prévues pour les donateurs ! Photos, pots de miel, visite de la miellerie, etc. Mais rassurez-vous, si le seuil de financement est atteint, vous serez tous les bienvenus aux Ruchers de Bercé ! L'ONF et Johann espèrent récolter la somme nécessaire entre les 19 mai et le 3 juillet prochain, temps d'ouverture de la campagne de financement. Mais pas de doute, ce projet, simple et sucré, séduira tous les gourmands du territoire et d'ailleurs ...

Le projet « Les Ruchers de Bercé » est ici : <https://fr.ulule.com/miel-in-berce/> !